

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ **TUBETEST PHOSPHATE No. 2 TABLETS**

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit TUBETEST PHOSPHATE No. 2 TABLETS

Numéro du produit PL412, PL416

UFI UFI: MA80-Y0KQ-C00M-JENA

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées ANALYSE D'EAU

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur PALINTEST LIMITED

> PALINTEST HOUSE **TEAM VALLEY GATESHEAD**

TYNE & WEAR NE11 0NS

ENGLAND

TEL 0191 491 0808 FAX 0191 482 5372 palintest@palintest.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)207 858 1228 (24hr)

Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (01-45-42-59-59)

national

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé

Eye Dam. 1 - H318

humaine

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Mentions de danger H318 Provoque de graves lésions des yeux.

TUBETEST PHOSPHATE No. 2 TABLETS

Mentions de mise en garde P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

Contient DISULFITE DE DISODIUM MÉTABISULFITE DE SODIUM

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

SODIUM CHLORIDE 60-80%

Numéro CAS: 7647-14-5 Numéro CE: 231-598-3 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119485491-33-XXXX

Classification

Non Classé

DISULFITE DE DISODIUM MÉTABISULFITE DE SODIUM 10-20%

Numéro CAS: 7681-57-4 Numéro CE: 231-673-0 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119531326-45-XXXX

Classification

Acute Tox. 4 - H302 Eye Dam. 1 - H318

ACIDE ADIPIQUE 10-20%

Numéro CAS: 124-04-9 Numéro CE: 204-673-3 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119457561-38-XXXX

Classification

Eye Irrit. 2 - H319

AMMONIUM MOLYBDATE 5-10%

Numéro CAS: 12054-85-2 Numéro CE: 234-320-9 Numéro d'enregistrement REACH: N/A

Classification

Acute Tox. 4 - H302

Skin Irrit. 2 - H315

Eye Irrit. 2 - H319

STOT SE 3 - H335

TUBETEST PHOSPHATE No. 2 TABLETS

Acide Borique 3-5%

Numéro CAS: 10043-35-3 Numéro CE: 233-139-2 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119486683-25-XXXX

Substance extrêmement préoccupante (SVHC).Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX.

Classification Repr. 1B - H360FD

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Commentaires sur la

Ce produit contient une substance qui est une SVHC.

composition

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position

confortable pour respirer. Garder la personne touchée en observation. Consulter un médecin.

Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.

Ingestion Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Rincer soigneusement la bouche à

l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Garder la personne touchée en observation. Consulter un médecin si une gêne persiste. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel

médical.

Contact cutané Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin rapidement si des

symptômes apparaissent après le lavage.

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir

largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au

personnel médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation Bien que ce soit improbable, des symptômes similaires à ceux de l'ingestion peuvent se

développer.

Ingestion Brûlures chimiques.

Contact cutané Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la

oeau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire sévère.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

appropriés

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

TUBETEST PHOSPHATE No. 2 TABLETS

Produits de combustion

dangereux

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de

carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre

Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

un incendie

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de

sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées. Néanmoins,

de l'environnement des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur

l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Aucune procédure de nettoyage particulière recommandée.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de

sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec et frais. Tenir

à l'écart des aliments, aliments des animaux, engrais et autres matières sensibles.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s)

particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

SODIUM CHLORIDE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 2 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

DISULFITE DE DISODIUM MÉTABISULFITE DE SODIUM

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 5 mg/m³

AMMONIUM MOLYBDATE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 5 mg/m³ Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 10 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

TUBETEST PHOSPHATE No. 2 TABLETS

Commentaires sur les

composants

OES = Occupational Exposure Standard (Limites d'exposition UK) MEL = Maximum Exposure

Limit. (Limites d'exposition UK). ACG = Norme Américaine (USA).

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection





Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques

indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être

portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

Protection des mains Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à

une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile.

Mesures d'hygiène Aucune procédure d'hygiène particulière recommandée mais de bonnes pratiques d'hygiène

personnelle doivent toujours être observées lorsque l'on travaille avec des produits chimiques.

Protection respiratoire Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas

de contamination de l'air excessive.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Solide

Couleur Blanc.

Odeur Sans odeur.

Solubilité(s) Soluble dans l'eau.

9.2. Autres informations

Autres informations Inconnu.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Forme des gaz toxiques en contact avec un acide.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable dans les conditions de stockage prescrites.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

Forme des gaz toxiques en contact avec un acide.

dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter le contact avec les acides.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Eviter le contact avec les acides.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Pas de données disponibles.

TUBETEST PHOSPHATE No. 2 TABLETS

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut nuire à la fertilité en cas d'ingestion. Peut nuire au

fœtus en cas d'ingestion. Peut irriter les voies respiratoires.

Autres effets sur la santé Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer une irritation cutanée.

Toxicité aiguë - orale

Résumé Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut nuire à la fertilité en cas d'ingestion. Peut nuire au

fœtus en cas d'ingestion.

ETA orale (mg/kg) 5 049,48495253

Toxicité aiguë - cutanée

Résumé Peut provoquer une irritation cutanée.

Toxicité aiguë - inhalation

Résumé Peut irriter les voies respiratoires.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Résumé Peut provoquer une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Résumé Provoque des lésions oculaires graves.

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires.

Ingestion Peut nuire à la fertilité en cas d'ingestion. Peut nuire au fœtus en cas d'ingestion.

Contact cutané

Peut provoquer une irritation cutanée.

Contact oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées. Néanmoins,

des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur

l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas de données disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

TUBETEST PHOSPHATE No. 2 TABLETS

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de

déchets l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des

matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et

au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008

relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges,

amendé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Commentaires sur la révision NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la

version précédente.

Publié par L. Morgan

Date de révision 23/12/2020

Révision 4

TUBETEST PHOSPHATE No. 2 TABLETS

Remplace la date 18/05/2020

Statut de la FDS Approuvé.

Mentions de danger dans leur H302 Nocif en cas d'ingestion.

intégralité H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H360FD Peut nuire à la fertilité en cas d'ingestion. Peut nuire au fœtus en cas d'ingestion.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.